L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MERCREDI, (MATIN) 20 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès:
E. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

ZÉPHIR CANONGE.	ANTONIO DUCROS.
WM. F. DUPLESSIS.	S. D. DIXON.
E. A. CANON.	E. MARIGNY.

FELIX LABATUT

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞ La paroisse d'Orléans nomme sept membres.☜

ANTONIO DUCROS.	J. M. KENNEDY.
ZÉPHIR CANONGE.	E. MAZUREAU.
E. A. CANON.	CHS. F. DAUNOY.
J. R. STERRETT.	ALBERT HOA.
S. D. DIXON.	L. PIERCE.
WM. F. DUPLESSIS.	D. AUGUSTIN.
F. LABATUT.	LOUIS ALLARD.
B. MARIGNY.	J. LALLANDE.
J. R. GRYMES.	

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 20 juin.

Hier, dans la bourrasque qui s'est fait sentir entre 2 et 3 heures de l'après-midi, deux navires qui étaient amarrés vis-à-vis la rue Toulouse, ont cassé leurs amarres et ont dérivé, emportés par le remou, jusqu'un peu au-dessus de la rue St.-Louis. En passant près de quelques pirogues de caboteurs qui se trouvaient entre la rue Toulouse et la rue St. Louis, ces navires ont occasionné quelques légères avaries.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le capitaine BATEMAN, du brick *Aguas-Calientes*, arrivé en six jours de Tampico, rapporte que le bruit courrait que le général Teran avait abandonné la cause du gouvernement et s'était retiré à Matamoros. Les Espagnols se disposaient à quitter le pays.

Le capitaine DUDLEY, de la goëlette *Wetree*, partie de Véra-Cruz le 11 de ce mois, rapporte que l'on y disait que le général Santa-Anna était à trois lieues de Jalapa, avec une armée de 2500 hommes; que les forces ministérielles étaient réduites, par les maladies et la désertion, à environ 800, et formaient deux divisions. Calderon en commandait une, qui était campée à Jalapa; l'autre se trouvait entre l'armée de Santa-Anna et la ville de Véra-Cruz.

Nous avons les journaux de la Havane jusqu'au 8 juin. Le *Diario* du 6, parle d'un ouragan ou plutôt d'une tempête violente, qui a commencé le 5 à midi et a duré jusqu'au lendemain. Voici le récit de ce journal:—

"L'excessive chaleur qu'on ressentait dans cette ville depuis quelques jours, et la température accablante de l'atmosphère, annonçaient un changement de temps, à la suite duquel on jugeait que les pluies périodiques qui commencent ordinairement dans les premiers jours de ce mois, et qui sont nécessaires à nos récoltes, allaient arriver. Mais, quoique le solstice d'été se fasse toujours remarquer par quelque orage, on n'a jamais vu dans cette saison un temps pareil à celui qui a commencé hier à midi et a été en augmentant par degrés, au point qu'à 10 heures du soir c'était un terrible ouragan; le vent soufflait du N. E; il a continué sans intermission, avec de violentes bourrasques, jusqu'à ce matin, où il a tourné un peu du côté de la mer; à mesure qu'il s'approchait du nord la tempête diminuait de violence.

"Quoique les navires qui sont dans le port ne s'attendissent pas à un tel temps dans la saison où nous sommes, nous avons la satisfaction d'annoncer que les accidens occasionnés par cet ouragan ont été peu nombreux; seulement, un garde-côte s'est échoué vis-à-vis San-Telmo, et la goëlette *Dolores*, qui a été jeté sur le môle San-Francisco, a coulé à pic avec sa cargaison, qui consistait en 200 caisses de sucre qui n'avaient pu être déchargées; mais on essaie de la sauver et on espère y parvenir, quoiqu'il soit infaillible que le propriétaire perdra beaucoup.

"Il est à craindre, si le vent a été aussi fort à terre, et surtout d'après l'endroit d'où il soufflait, qu'il ne soit arrivé des désastres en mer; du moins jusqu'à présent on ne connaît aucun événement arrivé à des navires dans le voisinage du port.

"Plusieurs arbres de la Place d'Armes et des promenades hors des murs ont été renversés et d'autres fort maltraités. On nous assure aussi que les toits de quelques maisons éloignées et fort vieilles, ont été découverts; mais heureusement on n'a point appris que personne ait péri, et ce sera pour nous une grande satisfaction de n'avoir pas à annoncer de nouveaux malheurs occasionnés par cet événement. Le vent a faibli en ce moment, ce qui nous fait présumer que le désordre des élémens va se calmer et que nous reverrons bientôt les jours tranquilles auxquels nous devons nous attendre dans la saison où nous nous trouvons, et qui ne se font remarquer que par une chaleur excessive et des pluies qui fécondent nos terres."

Les journaux de New-York du 5 au soir, reçus hier, donnent des nouvelles de Liverpool du 5 mai et de Londres du 4, apportées par le navire *Jubilee*. Il n'y a rien d'intéressant.

Le bill de réforme n'a dû reparaître à la chambre des lords que le 8 mai; ainsi il n'en est pas question.

L'Angleterre a reconnu le blocus de Madère par les forces navales de la reine doña Maria-da-Gloria. Cette question intéresse les Etats-Unis, qui ont reconnu Miguel comme souverain du Portugal.

On a reçu à Londres des nouvelles de Tercère en onze jours; ce sont les seules qui méritent quelque attention. Les lettres de Madère du 14 avril, disent que l'amiral Sartorius est parti pour Tercère, dans une petite goëlette, et qu'il a laissé Madère bloquée par une frégate (la *Rainha-da-Portugal*) et deux goëlettes (la *Terceira* et la *Coquette*). L'objet du voyage de l'amiral était, dit-on, de hâter le départ de l'expédition.

Don Pédro était présent à l'embarquement, qui a eu lieu le 18 avril, du 2d. régiment de chasseurs qui se rendait à St.-Michel. Le comte Villa-Flor, commandant en chef, devait partir le lendemain.

On écrit d'Angra (Açores) le 13, que deux navires arrivés de France, ce même jour, ont apporté 600 Français et Polonais qui viennent se joindre à l'expédition; ils ont été aussitôt envoyés à St.-Michel, qui est le rendez-vous général. Ces navires ont annoncé aussi un autre bataillon français, qui était en route.—Le 17, don Pédro a passé en revue le 10e. régiment, qui est fort de 2000 hommes, et qu'on dit être le plus beau corps et le mieux discipliné que l'on puisse voir. Toutes les troupes vont se réunir à St.-Michel, et l'on pense que l'ex-empereur lui-même se rendra dans cette île le 23, après quoi rien ne retardera plus le départ de l'expédition.

Le docteur Howe, citoyen des Etats-Unis, et de l'arrestation duquel nous avons parlé, a été relâché par les autorités prussiennes après une détention de neuf jours, et conduit jusqu'à la frontière de France. Défense lui a été faite de remettre le pied sur le territoire prussien.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 19 avril.

Il n'est pas de vertu qui n'ait son hypocrisie. Nous avons eu des tartufes de religion, plus tard sont venus les tartufes de philantropie, le tour des tartufes de charité serait-il aussi arrivé.

Qu'une princesse exilée s'attendrisse au récit des calamités qui frappent les indigens de France; qu'elle ouvre son aumônière, qu'elle en tire le denier de la veuve, et que son offrande anonyme vienne se confondre avec celles que tant de mères de famille ont prélevées sur leur modeste pécule, qui n'aurait pas des éloges à lui donner?

Mais lorsqu'on porte un nom dont un parti s'est fait un drapeau, dévoiler ce nom à la face du ciel, le faire proclamer par toutes les trompettes dont on dispose, et le placer sous le patronage d'un grand génie militaire, c'est évidemment abandonner le terrain de la bienfaisance pour celui de la politique; c'est provoquer de justes défiances et paralyser le bras qui se tendait pour accepter; c'est renoncer à cette espèce de parfum que l'humilité chrétienne se plaît à répandre sur toutes les bonnes actions.

La tactique à laquelle le carlisme n'a pas dédaigné de recourir dans ces douloureuses circonstances a tourné contre lui-même. Il a eu beau nous montrer M. l'archevêque de Paris comme un autre saint-Vincent de Paule auquel on arrachait brutalement ses pauvres; il a beau nous étaler aujourd'hui le touchant tableau d'une femme versant ses dons par la main d'un vieillard; la France a entrevu le ressort caché qui fait mouvoir toute cette fantasmagorie. Le ministère a bien compris les antipathies et les susceptibilités nationales en répétant d'équivoques largesses; et le parti, placé dans le discrédit d'une ruse avortée, reçoit à peu près le châtiment infligé à cet animal de la fable dont l'oreille perçait à travers sa fière enveloppe.

Grâces à Dieu, nous sommes sans ces perfides secours de la terrible crise que nous subissons. Le fléau s'apaise, les dons abondent, et l'autorité, avertie par les réclamations de la presse, annonce le ferme propos de réparer ses imprévoyances.

Le rapport de M. Tabourot fait espérer que le service des registres de décès sera désormais organisé sur des bases conformes aux réels besoins du moment; que les pompes funèbres ont mis ordre au désarroi dont elles ont promené dans nos rues le hideux spectacle; et qu'ainsi les victimes pourront quitter la terre et la société civile sans porter un fatal effroi dans l'âme des survivans.

Parmi les désastres dont nous accable l'épidémie il en est un surtout à réparer; et celui-là n'est pas le moins funeste. Nous voulons parler de cette torpeur, de cette solution de continuité dont elle frappe les affaires politiques et administratives.

La représentation nationale s'est dissoute en un instant. Le chef du cabinet lutte, avec succès, nous le souhaitons, mais du moins avec beaucoup de peine, contre les dangers de la convalescence; et l'on annonce officiellement ce soir que M. d'Argout est atteint à son tour.

Cet état ne peut durer, et le pays ne saurait rester ainsi désarmé contre les complications qui s'accumulent à l'étranger. La presse anglaise ne cherche pas même à dissimuler ses anxiétés sur le bill auquel sont liées les destinées de lord Grey, et auquel on a eu le tort de laisser se rattacher les nôtres. Elle nous apprend que cette adhésion de la Prusse, dont on a fait tant de bruit, est viciée par des restrictions; et s'il est vrai que M. de Bulow ait tout pouvoir pour se relâcher de ses prétentions; il est au moins douteux qu'il en use tant que le bill d'où dépend la solution des questions européennes restera placé sous le coup d'une éventualité.

Nous n'aimons pas le pessimisme; car le découragement qui l'accompagne détruit l'effet des prévisions qu'il fait naître. Mais tout, à l'intérieur comme au dehors, accuse le besoin d'une main forte et puissante. Qu'attendre d'une administration depuis si long-temps en lutte de débilité morale, alors que les forces physiques viennent encore à lui manquer?

Le langage de ses organes quotidiens se ressent de cette espèce d'interrègne, de cette complète absence de direction et de vues. L'un d'eux, saisissant aux cheveux l'occasion d'une polémique sans application, nous apprend que les prolétaires cesseront d'agiter la France lorsqu'ils se seront élevés aux honneurs et au bien être de la propriété; et il oublie que pour créer des propriétaires il faut à la fois accroître le travail et diminuer les charges; il oublie que la politique incolore et incertaine dont il est le défenseur paralyse l'activité des masses, et que par la nature des choses la nouvelle chambre ne peut croire conservées pour long-temps toutes les taxes qui absorbent l'épargne du pauvre; il oublie que toutes les espérances d'amélioration sont ajournées indéfinitivement, et que, pour peu que l'on tarde à renforcer le cabinet, les nouveaux ministres devront encore se présenter à la législature avec les mains vides de réformes et d'économies.

La situation actuelle, au surplus, est parfaitement caractérisée par l'incident qui vient de signaler la séance des pairs. M. de Choiseul, sacrifiant les convenances parlementaires au cri de sa conscience, proposait à la chambre de ne voter la loi de finances qu'en déclarant l'insuffisance de sa propre délibération et de celle des députés. M. de Montalivet s'est aussitôt emparé de la tribune pour affirmer que toutes les questions de budjet avaient été approfondies, que la crainte de l'épidémie n'étaient pour rien dans les votes précipités des deux chambres, et que, la session n'étant pas close, on verrait les députés accourir, si les circonstances l'exigeaient, à la voix de la couronne. Et la chambre d'applaudir! Et le jeune ministre de s'enorgueillir comme si le pays lui-même venait de sanctionner ses divisions!

(Le Temps.)

CHOLERA-MORBUS.

M. le docteur Pons, médecin à Agen, a publié dans le journal de cette ville une première lettre sur le *cholera-morbus* qui nous paraît digne d'être reproduite, même après tout ce qui a déjà été publié.

AGEN, 2 avril 1832.

Le choléra morbus marche à grands pas vers nous. C'est incontestable, puisqu'il est venu de Londres à Paris d'une enjambée, sans avoir laissé nulle trace intermédiaire de son passage. La première sensation que produit cette marche rapide est effrayante; et si on n'était indifférente aux Français, et l'intensité toujours décroissante du mal, toutes les populations fuiraient devant ce terrible visiteur. Cependant quelques esprits sont agités, la frayeur gagnent les têtes. On parle de quitter les villes, de chercher aux champs des habitations saines. Une rumeur sourde, de temps à autre intelligible, se fait entendre et menace des plus graves erreurs nos compatriotes. Enfin par goût et obligé par mes devoirs à indiquer aux hommes le chemin de la santé, qu'il me soit permis à mon tour de parler du choléra indien.

Depuis que cette affreuse maladie a été signalée au monde savant, j'ai lu avec avidité tous les écrits qui ont paru. Je les ai étudiés, comparés; et comme j'aime les difficultés, j'ai été servi selon mon goût.

D'abord je ne dirai pas, ainsi que plusieurs écrivains de nos jours, qu'au milieu des contradictions sans nombre sur la nature, la cause du choléra, j'ai découvert la vérité; que j'ai déchiré, à force de méditations, le voile qui la dérobait à nos regards. Non, j'ai trop de modestie, ou plutôt trop peu de talent sur m'élever si haut. Je veux tout simplement communiquer mes réflexions à mes concitoyens, leur inspirer une sécurité dont ils ont besoin, les garantir du mal de la peur, et leur donner des conseils hygiéniques et curatifs, dans la supposition malheureuse que cette maladie vînt ravager nos belles contrées.

Le 19e. siècle vient de compléter les pages de l'histoire de nombreux et importans événemens. Le plus remarquable et le plus désastreux à la fois est le choléra morbus. Les annales du globe ne conservent aucun vestiges d'aucune aussi grande calamité publique. Il faut remonter au moins depuis la peste noire, qui, il y a 400 ans, ravagea presque toutes les régions de notre hémisphère.

Examinons d'abord les symptômes de la maladie.

Il y a des vomissemens et des déjections d'un fluide aqueux, sans saveur et presque sans odeur. Ces évacuations sont ordinairement précédées de pléonodes et de douleurs dans l'estomac, gonflement du ventre, envie d'aller à la selle, accompagnés d'oppression, contriction du cœur, soif et chaleur interne; bientôt des crampes violentes s'emparent des doigts et des orteils, s'étendent aux poignets, aux bras, aux pieds, aux cuisses, à l'abdomen, à la partie inférieure de la poitrine. Dans le même temps, la circulation perd uniformément de son action; le cœur et les artères cessent peu à peu leurs mouvemens; le pouls devient à peine perceptible aux poignets et aux tempes; la respiration est embarrassée; la peau devient pâle, cadavéreuse; le corps se refroidit en suivant la marche des crampes; le sang se retire vers les grandes cavités. Il y a sueur froide, nuance livide, bombée et bleuâtre de la peau; la figure est effacée, abattue, consternée; les yeux fixes, vitrés, enfoncés dans leurs orbites; la bouche est sèche, la langue bleuâtre ou blanche, tremblante, la voix rauque et dure.

Il survient spontanément une grande faiblesse, faiblesse qui s'étend à tous les tissus du corps; l'action de la volonté est incertaine, et les muscles ne lui obéissent plus; le malade ne peut marcher ni se tenir debout. Il est comme un enfant, ou comme un homme profondément ivre.

Lorsque les malades sont d'une constitution faible, ou que la maladie est violente, la mort survient après quelques heures d'invasion. Les spasmes, les vomissemens sont plus fréquens; rien ne peut étancher la soif; l'affaiblissement est rapide; le malade ressemble à un cadavre et se refroidit peu à peu jusqu'au moment de la mort qui survient quelquefois au bout de deux heures, mais plus souvent huit, douze ou vingt-quatre heures.

Parfois l'ordre de tous ces phénomènes est renversé, ou leur développement est empêché par la mort.

Quand le mal a été repoussé par la force de la vie ou sous l'influence de quelques moyens curatifs, les symptômes perdent promptement leur violence. Un sommeil profond, le retour de la chaleur, et une forte transpiration sont les signes d'une crise heureuse.

Pour peu qu'on réfléchisse à la nature physiologique de ces symptômes, il est aisé de voir que le choléa asiatique est un véritable empoisonnement par les miasmes. L'air doit contenir, là où la maladie existe, des colonnes de miasmes, de molécules pestientielles, poison exhalé d'une première source dont nous parlerons plus tard. Ces colonnes empestées sont projetées par les vents à des distances immenses et provoquent la maladie dans les lieux où les conditions les plus favorables à son développement se rencontrent semblables aux virus qui paraissent s'étendre, se multiplier par leur intromission dans le corps de l'homme. En effet, supposez une goutelette de vaccin appliquée à la pointe d'une aiguille et introduite dans la peau d'un enfant, vous obtiendrez une pustule très-volumineuse de laquelle vous enlèverez plus de cent gouttelettes qui produiront autant de pustules, et de celles-ci un nombre toujours croissant; mais, de même que les virus ainsi *promenés* perdent de leur acrimonie, de même la cause matérielle du choléra perd chaque jour de son intensité, à mesure qu'elle s'éloigne de son foyer primitif. Les personnes à qui j'ai parlé, déjà depuis si longtemps, de cette terrible maladie, peuvent se rappeler que j'ai toujours pensé qu'elle viendrait en France mais qu'elle n'aurait plus la même gravité. Je vais plus loin: je crois qu'elle traversera la France et toute l'Espagne, s'arrêtant à son passage dans les grandes villes humides, trop peuplées, les lieux malsains et marécageux. Peut-être même que si les gouvernemens n'y prennent garde, la maladie pourrait reparaître d'ici à quelques années, et promener de nouveaux ses foudres mortels sur le grand continent.

Ces idées recevront un degré plus fort de probabilité lorsque j'aurai développé entièrement ma pensée sur la cause du choléra.

J'ai dit, il y a quelques instans, que ce mal était un véritable empoisonnement par les poumons. Donnons quelque force à cette assertion.

Nul doute pour moi que le choléra est une maladie des liquides de notre corps, principalement du sang. Et d'abord, tous les médecins s'accordent à repousser la contagion, et admettent, d'une manière très-probable, que le principe de ce fléau est dans l'air. Or, l'air étant l'aliment des poumons, nécessairement les molécules empestées sont introduites dans ces organes avec ce véhicule si léger. Il s'y décompose à chaque aspiration, se met presque en contact avec le sang, lui imprime des changemens tels, que le sang veineux devient artériel. L'oxigène se sépare de l'air, le sang s'en empare et lui abandonne de l'hydrogène et un peu d'acide carbonique. Si un gaz, comme l'oxigène, dont les molécules doivent, rigoureusement parlant, être plus ténues que celles des miasmes, de quelque nature qu'ils soient, se mêle au sang, nous devons admettre l'introduction dans le torrent circulatoire de la cause matérielle du choléra. C'est donc un véritable empoisonnement, dont il est difficile de se garantir si l'on est dans l'atmosphère pestilentielle. Nous en déduirons plus tard des corollaires; nous dirons qu'il faut opposer à cet empoisonnement une force vitale suffisamment répulsive, et nous indiquerons les moyens d'y parvenir.

Je ne donne pas à cette manière de considérer le choléra toutes les explications scientifiques qu'exigerait un public de médecins; j'y reviendrai dans second ou troisième article, armé un flambeau de l'anatomie, de la physiologie et de la chimie.

Ceci est déjà trop savant pour le commun des lecteurs. Il me suffira de leur prouver que le choléra perd beaucoup de son intensité en s'étendant; qu'il ne faut pas quitter les villes pour se reléguer à la campagne, où la promptitude des secours et les médicamens manqueront toujours; que nous sommes à 150 lieues de Paris; qu'à Londres, la mortalité du choléra n'a pas dépassé la mortalité ordinaire; qu'à Paris, jusqu'à ce jour, cette mortalité n'a pas été au delà d'un sixième au-dessus de la mortalité ordinaire; tandis qu'en 1818, à Calcutta ou ses environs, point de départ et source de cette affreuse maladie, la population fut presque décimée; sur 10,000 hommes de l'armée anglaise, 3,000 périrent; le royaume de Siam perdit, en 1820, 40,000 personnes, dans la seule ville de Bruko sa capitale; il périt, en 1822, dans l'île de Java, 102,000 personnes, dont 17,000 appartenant à la ville de Batavia; à Pekin, le nombre des morts fut si prodigieux et 1822 et 1823, que le peuple ayant épuisé tous les moyens de sépulture, il fallut que le trésor impérial y pourvût; à l'Ile de France, en 1819, la mortalité s'éleva à 20,000 individus; à Bassora, près de l'embouchure de l'Euphrate, il mourut en onze jours plus de 15,000 personnes, sur une population de 60,000.

En suivant la marche du choléra sur la carte et les tables nécrologiques, on le voit décroître à mesure qu'il s'éloigne de son foyer.... Où donc est ce foyer? Il est au delta du Gange, à l'embouchure de ce fleuve qui se jette dans le golfe du Bengale. La maladie paraît avoir pris naissance à Jessor, ville située dans ce delta et sur le bord de la mer. Avec les descriptions de ces pays par les voyageurs et les médecins anglais, il est aisé de se convaincre que c'est le lieu le plus malsain de l'univers. Ce delta est coupé de branches innombrables du Gange, entourant Calcutta et inondant cette plaine, formant des marais où les décompositions végétales et animales sont très nombreuses. Les cadavres des animaux, et ceux même des hommes n'ont d'autre sépulture que le Gange et ses ramifications; c'est ainsi que le veut sa religion indienne. Calcutta, d'ailleurs, est une ville très-populeuse, très-pauvre, et incontestablement la plus sale, la plus humide et la plus malsaine du monde....

Mais cet article est déjà assez long: je vous enverrai une autre lettre qui sera la continuation de celle-ci.

Agréez etc. PONS, doct. méd.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPIDIÉS

Navire Golconda, Norris, New York, Lincoln & Green
Brick Premium, Young, New York, L. H. Gale.
Brick Globe, Dennison, Liverpool, Harral & Guerlen.
Goël, Carmen, Forte, Havane, Duvernel & Courval.

ARRIVÉS.

Navire Grotius, Barstow, Hambourg, par la voie de la Havane, sur lest.
Goël, Weree, Dudley, de Vera-Cruz.
Goël, Hooper, M. Manus, de Galveston.
Goël, Annezo venant de la Havane.
Bateau à vapeur Rapide, Cockville, des Natchitoches, avec du coton, &c.

BEURRE DE GOSHEN.—10 barilles Beurre frais de Goshen, en débarquement du navire Louisville, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,
20 juin rue de la Nlle. Levée, No 15.

AVIS.—Ceux qui ont retiré dans contre le bateau à vapeur VESTMILLION, sont priés de les présenter immédiatement à GRAY, DE BRIVE & Co.
20 juin rue de la Nlle. Levée, No 38.

RALAUN, *coiffeur*, a l'honneur de prévenir les personnes qui veulent bien l'honorer de leurs commandes qu'il a changé de domicile, et que sa demeure est rue Royale, No 305, entre les rues St. Philippe et Toulouse. Il se charge toujours de ventes et achats de Propriétés, Esclaves et Bijoux, et procurera de l'argent sur hypothèque, billets, &c. Il est logé convenablement pour recevoir les esclaves qu'on voudrait lui donner à vendre. On le trouvera chez lui, à 8 heures le matin, à 4 heures l'après-midi, et à 7 heures le soir. Entre ces heures on pourra le voir à la Bourse.
20 juin —5

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de *Hill & Fauchet*, est dissoute d'un commun accord. M. Hill reste chargé de la liquidation des affaires. Ceux qui doivent à l'établissement sont priés de vouloir bien régler leurs comptes aussitôt que possible, et ceux à qui il est dû sont priés de présenter leurs comptes à M. H. Hill.
R. S. HILL,
18 juin—1m. F. FAUCHET

AYANT dissous la société de *Hill & Fauchet*, je préviens le public que je continuerai le même genre d'affaires, dans la même maison; et je profite de cette circonstance pour remercier mes amis et le public de l'encouragement que j'ai reçu d'eux, et dont je m'efforcerai à mériter la continuation. J'aurai constamment un assortiment général **D'ETOFFES POUR L'ÉTÉ ET L'HIVER**, et je remplirai avec promptitude, et dans les derniers goûts de France et du Nord, tous les ordres qui me viendront de la campagne et de la ville.
18 juin—1m ROB. HILL.

CHAUX.—750 barils reçus par le brick Canada, de Baltimore, d'une qualité supérieure, étant plus forte d'un tiers que toutes les chaux qu'on a importées ici jusqu'à présent.
HARRISON, BROWN & Co.
14 juin rue Royale, No. 117.

Wm. C. Quick vs. *Mme Barker et son mari L. C. Barker.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, un certain morceau de Terre, mesurant trente pieds de face à la rue St. Paul, sur cent-vingt de profondeur. Il fait partie du Terrain No. 6, de l'ilot No. 52, faubourg Ste Marie, et est borné du côté près de la rue Poydras par cette partie de terrain No. 6, et de l'autre côté par le terrain No. 7; saisi dans l'affaire ci-dessus.
A. DAUNOY, marshal.
19 juin

P. Romain vs, *J. B. Joineau*; *Wm. Tibbets* vs. *le même.*

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Prévah, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 29 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cabriolet, saisi dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY, marshal
19 juin

TOILES DE COTON ET DE RUSSIE.—115 balles coton écru, 4-4, bonne qualité; 75 balles dito; 8 dito 40 pouces, blanc; 5 balles coton rayé; 30 balles toile de Russie écrue et à draps, et 18 balles do. blanche, ayant droit au drawback.
11 juin LINCOLN & GREEN.

PAVING BRICKS, for sale by
June 19 THEODORE, NICOLET & CO.

CINQ PLASTRES DE RÉCOMPENSE

Seront données à la personne qui conduira à la prison ou au bureau de l'Abeille, une jeune négresse de 11 à 12 ans, nommée **FANNY**, parlant anglais; elle a une figure ouverte et riante et était proprement mise. Elle s'est absentée dimanche dernier, et a été vue depuis dans le faubourg Ste.-Marie.
19 juin—☞

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

Partie marronne de chez le soussigné, depuis deux mois et demie, la négresse **HARRIET**, âgée d'environ 30ans taille ordinaire, parlant anglais et français; elle est très mince, et a le teint clair.

Partie également marronne, huit jours après Harriet, la négresse **MAHALY**, âgée de 17 ans, taille moyenne, bien portante, parlant anglais et français; elle a de grosses lèvres.

Aussi, parti marron hier matin, le nègre **LEVEN**, âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 6 pieds 7 à 8 pouces; il a de teint rougeâtre et parle anglais et français.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave sera donnée à celui qui les fera conduire à la geole ou chez leur maître.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur et tous autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

PAULIN J. FLEYTAS,
16 juin—☞ encoignure Bourgogne et Dumaine.

☞ L'éditeur de la Gazette de Baton-Rouge publiera cet avis six fois, en français et en anglais, et enverra son compte au bureau de l'Abeille.

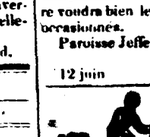

IL a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, dans la matinée du 16 de ce mois, un nègre nommé ISAAC, se disant appartenir à M. J. St.-Bernard, de la paroisse St.-Charles.

Aussi, deux autres esclaves: une négresse nommée VINA, se disant appartenir à M. Carlin, habitant de La Fourche.

Paroisse de Jefferson, 16 juin 1832.
18 juin CHARBONNET, shérif.

$20 DE RECOMPENSE.

S'est absentée de chez le soussigné la griffone américaine nommée **KITTY**, âgée d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, figure plate, de grands yeux, et très maigre; elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe de gingas bleu à petits carreaux et avait des bottines noires; elle emporte avec elle une robe de soie noire; il est probable qu'elle changera de costume.

Les capitaines des bateaux à vapeur et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
18 juin—6 H. H. ALPUENTE.

VINGT-CINQ PLASTRES DE RECOMPENSE

SONT partis marrons de l'autre bord du fleuve, samedi dernier, les deux jeunes mulâtres nommés Neck et Ben.

NECK est de la taille de cinq pieds 6 pouces, et est âgé d'environ 19 ans.

BEN est de la taille de 5 pieds 10 pouces, et est âgé d'environ 21 ans.

Ils ont été vus près du Rail-Road. Quiconque les conduire les dits esclaves à la geole de cette ville, recevra la récompense ci-dessus, en s'adressant à l'imprimerie de cette feuille.
15 juin—☞

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 6 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gibson. Il est marqué de la petite cerole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET.
11 juin shérif.

RAISIN ET VIN.—100 caisses Raisin muscat, et 14 quarts de barriques Vin blanc de Marseille, ainsi que 230 caisses Vin rouge, à vendre par SAM. C. BELL,
11 juin rue du Canal, No. 81

LES soussignés offrent à vendre, à très-bon compte, à leur terrain de bois de charpente, au Bassin Carondelet:

50,000 pieds Planches de Cypre,
25,000 dito Bordages assortis, do
25,000 dito Chevrons, do.
100,000 dito Planches de Pin.

Ils préviennent en même temps MM. les entrepreneurs qu'ayant pris des arrangemens avec les propriétaires des moulins de l'autre bord du lac, ainsi que ceux sur le fleuve, ils trouveront constamment à l'avenir de ces deux espèces de bois.
12 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

A LOUER *pour le 15 de ce mois.*

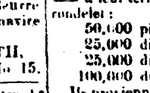

Cette jolie **MAISON A ETAGE** située rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine; elle est très-commode pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou au bureau de cette feuille.
2 juin—10

A LOUER,

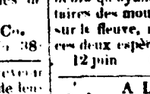

Une petite MAISON à étage, située sur un vaste terrain, à l'encoignure des rues de l'Esplanade et Bourgogne, convenable pour une petite famille. S'adresser à G. Montamat, rue Ste. Anne, No. 51.
1er. juin—☞

AVIS.—Cinq ou six messieurs peuvent se procurer une pension dans une famille française, en s'adressant au No. 46, rue Bourbon.
14 juin—3p—☞

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de F. P. DUCONGE,
14 juin rue de Chartres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—*Cour du premier District Judiciaire.*—Je certifie que le 22 de Mai 1832, jugement a été enregistré en cette cour, dans le procès de Joséphine Pepite de la Ronde, épouse de Thomas S. Cunningham, contre Thomas S. Cunningham, son mari, dans la forme et dans les termes suivans, savoir:—No. 9923—*Josephine Pepite de la Ronde*, epouse de Thomas S. Cunningham, contre *Thomas S. Cunningham*, son mari.—Ce jour, M. H. Lavergne, avocat de la demanderesse, a fait une motion à la cour pour la confirmation du jugement par défaut rendu dans cette cause le 12 du présent mois, et la cour ayant entendu les témoignages offerts par la demanderesse, et étant d'opinion que les faits allégués dans la pétition ont été établis, il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait séparation de biens, suivant la loi, entre la demanderesse et son mari, le défendeur. Et il est de plus ordonné que la demanderesse recouvre l'esclave Marie Jeanne, par elle apportée en mariage, ainsi que ses enfans; aussi, la somme de quatre mille trois cent cinquante piastres, par elle apportée en mariage, la somme de sept mille quatre cent dix-sept piastres quatre vingt quinze 9-10 de cents, reçue par le défendeur pendant le mariage pour sa part revenant à la demanderesse, de la succession de son père, formant ensemble une somme de onze mille sept cent soixante sept piastres quatre vingt quinze 9-10 cents avec l'intérêt légal sur ladite somme, à dater de ce jour jusqu'à satisfaction, et les frais au procès.

Signé le 20 mai 1832; 22 Mai 1832.

Signé JOSHUA LEWIS.
Contre-signé JNO. L. LEWIS, Greff.

Jugement enregistré dans le registre des jugemens, folio 375.

Lesquels frais montent à la somme de seize piastres et quatre vingt sept cents, non compris les frais du shérif.

En foi de quoi j'ai signé le présent, et y ai apposé le sceau de la dite cour, à la ville de la Nlle.-Orléans, le 69ème jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente deux, et la cinquante sixième année de l'indépendance des Etats-Unis.

Montant du jugement	$11,267 95 9-10
" frais	16 97
	$11,784 92 9 10

31 mai—3, 1pn JOHN L. LEWIS, Greffier.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le bateau à vapeur **LOUISIANA**, capit. MAYNARD, est attendu ici le 24, et sera prêt à partir du 28 au 30 de ce mois. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH.
19 juin Nlle. Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, **PHILADELPHIA**, capit. PENNYWIT, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai STETSON & AVERY.

POUR VERA-CRUZ.

Le brick de première classe **KENHAWA**, capit. Ramsdale, partira pour le dit port si un fret suffisant est immédiatement offert. Pour fret ou passage, s'adresser à
20 juin J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL.

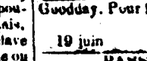

Le navire de première classe, **LOUISA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Goodday. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
I. OGDEN & CO.
19 juin rue Canal, No. 59

PASSAGE POUR LE HAVRE.

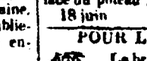

Le brick fin voilier **CARROLL**, capitaine Cox, ayant de beaux emménagemens, et pouvant recevoir quelques passagers. Ce brick sera expédié sous peu. S'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 61, ou à
18 juin THEOD. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE (passage seulement,)

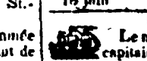

Le brick fin voilier **CARROLL**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Cox, partira le 24 de ce mois. P